



Les syndicats CGT disent « NON » à la signature du protocole sur l'augmentation de la valeur du point !

Face à l'inflation, les salariés de la sécu ne se contenteront pas de miettes !

Sous couvert d'une pseudo négociation, l'UCANSS a convoqué les organisations syndicales, les 6 et 20 septembre 2022, pour leur faire part du cadrage des ministères de tutelle :

- Augmentation de la valeur du point de 3,5% la portant à 7.49694 € (soit +0,25€)
- Application de cette mesure au 1^{er} octobre 2022.

Alors que les salariés sont dans l'action depuis bientôt plus d'un an, pour la CGT, le cadrage de l'employeur est inacceptable.

La CGT n'a pas à endosser la responsabilité d'une augmentation de la valeur du point qui ne compense pas la perte de salaire subie depuis plus de 10 ans et qui ne rattrape même pas l'inflation galopante pour l'année 2022. C'est de la seule responsabilité de l'employeur !

61% de syndicats ayant répondu à la consultation sont DEFAVORABLES à la signature du protocole.

La FNPOS CGT ne signe pas ce texte.

C'est bien la mobilisation, impulsée par la CGT, qui a contraint le Ministère à faire une proposition d'augmentation de la valeur du point.

100% des syndicats s'étant prononcés, dans la consultation, sur les suites à donner, demandent la poursuite et l'amplification de la mobilisation.

Le collectif Sécu réaffirme la nécessité de :

- Poursuivre la bataille pour la valeur du point à 10€ dans la perspective de la RPN « salaire » du 13 décembre 2022.
- Maintenir ou déposer, dans tous les organismes, des préavis de grève illimités.

Une lettre ouverte sera adressée à l'UCANSS pour réaffirmer notre revendication de la valeur du point à 10€.

Le Collectif Sécurité Sociale va organiser une rencontre avec les autres organisations syndicales, très rapidement.

Les agents de la Sécurité Sociale ont prouvé par leurs fortes mobilisations qu'ils ne souhaitent pas se contenter de miettes. Tous ensemble, nous devons construire un mouvement encore plus important que le précédent, pour gagner :

- Une nouvelle augmentation de la valeur du point lors de la RPN de décembre,
- La garantie d'une augmentation chaque année.

+ 3,5%, cela ne peut être qu'un acompte !

Soyons plus nombreux et plus forts pour gagner le point à 10€ !



[Lien YouTube](#)



[Lien Facebook](#)



[Lien Twitter](#)



[Lien Instagram](#)

